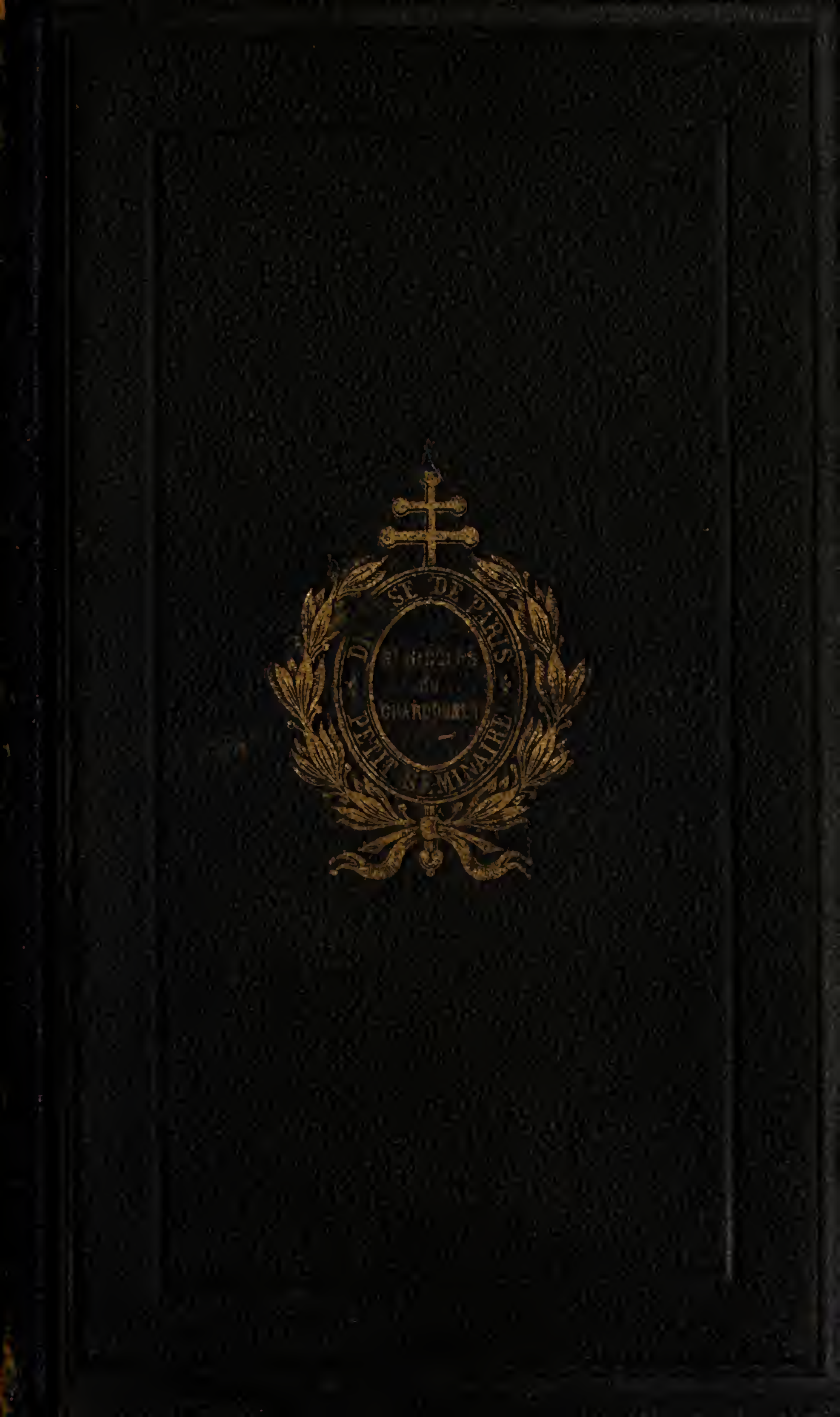
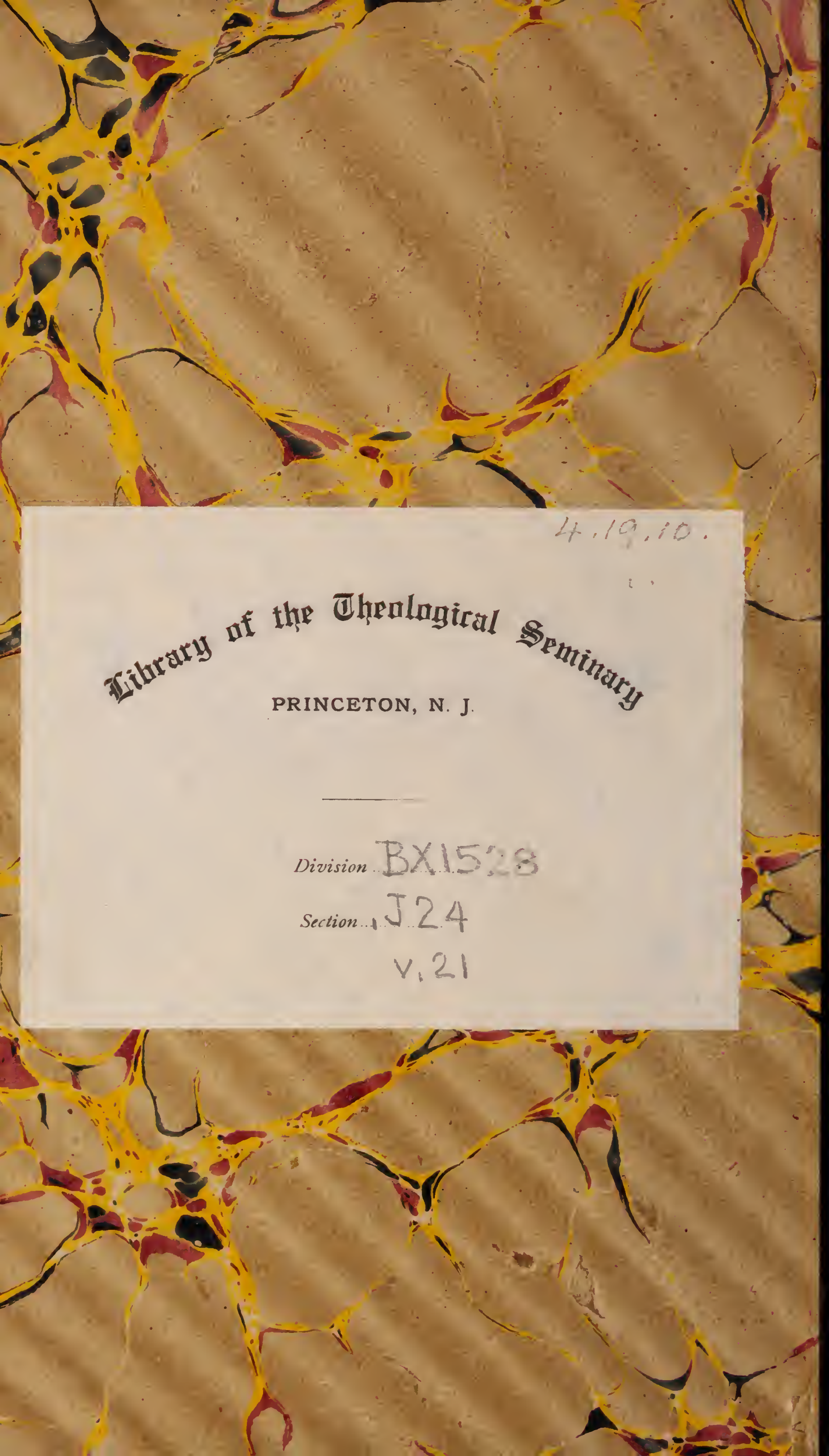

DSE DE PARIS
PETIT SEMINAIRE





HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

EN FRANCE

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES



HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

EN FRANCE

PAR Mgr JAGER

CAMÉRIER SECRET DE SA SAINTETÉ

TOME VINGT ET UNIÈME

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE

PAR

A. LECOY DE LA MARCHE



PARIS

LIBRAIRIE ADRIEN LE CLERE ET Cie,

ÉDITEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

RUE CASSETTE, 29, PRÈS SAINT-SULPICE

—

AVIS

Cette table est le résultat du dépouillement minutieux des vingt volumes de l'*Histoire de l'Église catholique en France* ; elle représente, par conséquent, un travail énorme, qu'il a fallu plusieurs années pour mener à bonne fin. Nous espérons que cette considération disposera le public à l'indulgence pour les imperfections qu'il pourra y rencontrer.

Voici, en deux mots, l'explication de la méthode que nous avons suivie en la rédigeant. La première qualité d'un répertoire de ce genre étant la simplicité et la clarté, nous avons établi une table unique des noms de personnes, de lieux et de matières, sans aucune distinction et sans autre règle que l'ordre alphabétique strict : c'est le système qui tend à prévaloir aujourd'hui pour ces sortes de travaux, et avec raison, puisqu'il évite au chercheur de se reporter d'une table à une autre, de tâtonner et parfois de s'égarer. Aucun nom propre n'a été omis ; quant aux noms de matières, on s'est borné à ceux qui offraient une importance ou un intérêt spécial pour l'étude de l'histoire ecclésias-

tique, et, même en se renfermant dans ces limites, on est arrivé à un nombre d'articles fort respectable. Enfin une certaine quantité d'ouvrages théologiques, littéraires et autres ont été indiqués dans la table au mot qui leur sert de titre, mot reproduit en italiques, à la différence des noms de matières ou des noms propres, imprimés en capitales assez saillantes pour frapper aisément les yeux du lecteur.

Dans chaque article, le numéro du volume auquel on renvoie est marqué en chiffres romains, et le numéro de la page en chiffres arabes. Lorqu'un chiffre arabe n'est pas précédé d'un chiffre romain, c'est qu'il s'agit toujours du volume désigné précédemment : l'œil n'a donc qu'à remonter de quelques lignes pour trouver le numéro de celui-ci; du reste, il a été répété toutes les fois que la clarté y était intéressée.

Les détails relatifs à chaque personnage ou à chaque localité ont été disposés, dans l'intérieur de l'article qui les concerne, suivant l'ordre chronologique, qui est presque toujours celui du récit des auteurs de l'*Histoire de l'Église;* ceux qui se rapportent à chaque matière ont été rangés dans un ordre méthodique ou rationnel. Les uns et les autres sont accompagnés, le plus souvent, de la date des faits mentionnés, mise entre parenthèses; nous avons prodigué cet élément chronologique, dans la conviction qu'il était d'un grand secours pour la rapidité de certaines recherches, et afin que la lecture d'un article de notre table pût, dans

quelques cas, dispenser de recourir à l'ouvrage lui-même.

Mais un complément plus important, dans le même ordre d'idées, ce sont les tables particulières que nous avons intercalées aux mots *Conciles*, *France*, *Papauté*. On trouvera là, répétés dans l'ordre chronologique et avec l'indication des dates, la série complète des conciles tenus en France ou à l'étranger, des rois de France et des papes dont il est fait mention dans le corps de l'ouvrage, bien que chacun d'eux forme d'ailleurs l'objet d'un article spécial à sa place alphabétique. Ce double emploi ne nous sera certainement pas reproché ; car, dans la variété infinie des investigations historiques auxquelles peut donner lieu l'histoire religieuse de notre pays, beaucoup doivent avoir pour règle l'ordre des temps.

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble de la table alphabétique qui suit, on se convaincra de l'immensité du cadre et de la multiplicité des sujets traités par Mgr Jager. Nous souhaitons que son œuvre grandiose ne soit point déparée par le supplément modeste, mais indispensable, que nous y ajoutons. Nous avons, du reste, eu soin de respecter scrupuleusement son texte. Ce sont ses idées et ses expressions, non les nôtres, qui forment la substance de ce travail. Elles offrent trop de garanties, surtout au point de vue de la doctrine, qui a préoccupé tout spécialement la commission romaine chargée d'examiner le livre, pour qu'une main étrangère se permette de les

altérer. L'auteur d'une table comme celle-ci a simplement la tâche d'un portier, chargé d'ouvrir l'édifice au public et d'en livrer, s'il est possible, toutes les clefs : il n'a pas mission d'interpréter, d'ajouter ni de retrancher quoi que ce soit. Toutefois, malgré l'humilité de ce rôle, nous avons la conscience d'avoir fait une œuvre sérieuse, éminemment utile et impatiemment désirée.

TABLE GÉNÉRALE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE

A

en France et en Angleterre en faveur de ce pontife (1160), 121. — Il se décide à venir en France ; l'empereur cherche à l'en empêcher, 124. — Brillante réception qui lui est faite en France, 125. — Il refuse de prendre part à la conférence de Saint-Jean-de-Losne, 128. — Son voyage à Paris, en 1162, 132. — Il pose la première pierre de Notre-Dame de Paris, 134. — Il préside le concile de Tours, convoqué par lui, en 1163, 135. — Ce concile se déclare tout entier en sa faveur, 139. — Alexandre accorde des pouvoirs restreints à l'archevêque d'York, 162. — Il casse la sentence portée contre S. Thomas à Northampton, 173. — Il est rappelé par son peuple à Rome, où il rentre en triomphe, 181. — Magnifique lettre qu'il reçoit de S. Thomas, 187. — Il rappelle ses légats d'Angleterre, 190. — Le roi d'Angleterre est sacré contre sa volonté, 205. — Alexandre ménage Henri II, sur les assurances qu'il reçoit de sa soumission, 223. — Il nomme deux légats pour faire une enquête sur la mort de S. Thomas, *ibid.* — Il envoie Pierre de Tarantaise réconcilier le roi Henri avec ses enfants, 233. — Il adresse une bulle au clergé de France pour la canonisation de S. Bernard, 240. — Sa lettre au roi Louis VII, pour informer ce prince de la fin du schisme, 258. — Mission envoyée par lui à Toulouse, 292. — Il s'oppose à l'expédition contre les manichéens et leur envoie des missionnaires, *ibid.* — Mort du pape Alexandre, en 1181 ; son affection particulière pour les Français, 312.

ALEXANDRE IV, pape, succède à Innocent III (1254), IX, 507. — Il révoque la bulle de son prédécesseur contre les ordres mendiants, 508. — Il rétablit les Dominicains dans leurs chaires de l'Université de Paris, 510. — Ses brefs contre les docteurs de l'Université et contre les prélats qui avaient pris leur défense dans la querelle intentée aux Dominicains, 520. — Conciles tenus en France sous son pontificat, X, 12. — Assemblées ordonnées par lui au sujet de l'invasion des Tartares, 18. — Reproches qu'il adresse aux croisés, en 1258, 58. — Sa lettre à S. Louis, contenant un magnifique éloge de ce roi, 100. — Sa mort, à Viterbe, en 1261, 19.

ALEXANDRE V, pape. Son élection à l'unanimité des suffrages (1409), XII, 495. — Joie causée par son avénement, surtout en France, 501, XIII, 1. — Il préside la vingtième session du concile de Pise et prononce un discours sur les devoirs d'un bon pasteur, XII, 497. — Décrets publiés par lui après son couronnement, 498. — Sa lettre aux prélats français qui n'avaient pas assisté au concile de Pise, XIII, 2. — Sa bulle en faveur des religieux mendiants, 5-7. — Sa mort, à Bologne, en 1410, 13. — Son caractère, XII, 495.

ALEXANDRE VI, pape. Son élection, en 1492, XIV, 106. — Il approuve l'ordre des Minimes, fondé par S. François de Paule, *ibid.* — Ses odieuses intrigues avec Bajazet; elles sont dévoilées par le cardinal de Gurck, 108. — Il nomme des commissaires pour examiner l'affaire du mariage de Louis XII, 127. — Il approuve le divorce de ce prince et envoie en France son fils César Borgia pour lui porter sa sentence, 148. — Il meurt, empoisonné, dit-on, en 1503, 166.

ALEXANDRE VII, pape, confirme les décisions du clergé de France, XVII, 129. — Il approuve l'assemblée de 1660, 140. — Son bref de 1663 contre les proposi-

B

C

(1) Concile hérétique.

Année.

546. Toul. II, 315.
549. Orléans. II, 317.
551. Clermont-Ferrand. II, 333.
553. Paris. II, 336.
554. Arles. II, 336.
557. Paris. II, 364.
567. Lyon. II, 408.
567. Tours. II, 390.
573. Paris. II, 422.
577. Paris. II, 440.
580. Braisne, près Soissons. II, 471.
581. Lyon. II, 492.
581. Mâcon. II, 488.
583. Lyon. II, 505.
584. Valence. II, 508.
585. Mâcon. III, 11.
589. Narbonne. III, 50.
589. Saurcy en Soissonnais. III, 68.
590. Rodez. III, 69.
615. Paris. III, 184.
617. Bonneuil, près Paris. III, 187.
619. Séville. III, 250.
623. Mâcon. III, 205.
625. Reims. III, 212-214.
639. Orléans. III, 270.
649. Nantes. III, 310-313.
650. Châlon-sur-Saône, III, 314-317.
678. Morlay en Bourgogne. III, 389.
679. Rome. III, 398.
687. Rouen. III, 417.
693. Tolède. III, 426.
742. Germanie. IV, 8.
743. Leptines. IV, 12.
744. Soissons. IV, 17.
745. Germanie. IV, 23.
745. Rome. IV, 27-31.
748. Duren. IV, 48.
753. Metz (1). IV, 63.
753. Verberie. IV, 62.
755. Verneuil. IV, 89-92.
757. Compiègne. IV, 98.
767. Gentilly. IV, 119.

(1) Le lieu de réunion de ce concile n'est pas certain.

Année.

769. Rome. IV, 125.
782. Nicée. IV, 22, 416, 430.
788. Narbonne. IV, 205,206.
792. Ratisbonne, IV, 209.
794. Francfort. IV, 213-229.
799. Aix-la-Chapelle, IV, 249.
799. Rome. IV, 248.
799. Urgel. IV, 248.
809. Aix-la-Chapelle. IV, 308.
809. Jérusalem. IV, 309.
813. Arles. IV, 325.
813. Châlon-sur-Saône. IV, 325.
813. Mayence. IV, 325.
813. Reims. IV, 325.
813. Tours. IV, 325.
814. Noyon. IV, 341.
816. Aix-la-Chapelle. IV, 349.
817. Paris. IV, 364.
829. Lyon. IV, 445.
829. Mayence. IV, 445.
829. Paris. IV, 445-451.
829. Toulouse. IV, 445.
835. Thionville. IV, 492.
836. Aix-la-Chapelle. IV, 510-513.
843. Loiré en Anjou. V, 17.
844. Jutz, près Thionville. V, 23.
844. Verneuil. V, 24.
845. Beauvais. V, 28.
845. Meaux. V, 30-35.
846. Paris. V, 35.
847. Mayence. V, 57.
848. Mayence. V, 86.
849. Paris. V, 64-67.
849. Quiersy. V, 88.
852. Mayence. V, 115.
853. Quiersy. V, 105-107.
853. Soissons. V, 116.
853. Verberie. V, 124.
855. Valence. V, 127-130.
857. Mayence. V, 144.
859. Langres. V, 156.
859. Metz. V, 154.
859. Savonnières, près Toul. V, 100, 157, 163.
860. Touzy, près Toul. V, 167-169.
861. Soissons. V, 196.

Année.
862. Aix-la-Chapelle. V, 176.
862. Pitres. V, 196.
863. Metz. V, 183.
863. Rome. V, 185, 186.
864. Soissons. V, 197.
866. Soissons. V, 224-228.
867. Troyes. V, 246.
868. Worms. V, 261.
869. Verberie. V, 274, 275.
870. Attignies. V, 278.
871. Douzy. V, 281, 290-293.
873. Sens. V, 298.
874. Douzy. V, 306.
876. Pontion. V, 312-319.
878. Troyes. V, 331-339.
879. Mante, près Vienne. V, 341.
881. Fîmes. V, 345-347.
888. Mayence. V, 373.
888. Metz. V, 374.
890. Reims. V, 383.
892. Vienne. V, 385.
894. Châlon-sur-Saône. V, 385.
895. Tibur. V, 388.
909. Jonquères. V, 411, 412.
909. Trosly en Soissonnais. V, 412-416.
915. Châlon-sur-Saône. V, 432.
921. Trosly. V, 434.
924. Trosly. V, 437.
928. Duisbourg. V, 443.
940. Soissons. V, 460.
947. Verdun. V, 477.
948. Ingelheim. V, 479-482.
948. Laon. V, 482.
948. Mouzon. V, 947, 948.
948. Trèves. V, 482.
949. Rome. V, 485.
953. Reims. V, 484.
962. Reims. V, 505.
965. Laon. V, 511.
969. Rome. V, 518.
988. Senlis. VI, 15.
989. Charroux. VI, 42.
991. Saint-Basle, près Reims. VI, 24.
993. Narbonne. VI, 41.
993. Reims. VI, 40.
993. Saint-Denis, VI, 46.

Année.
997. Mouzon. VI, 64.
997. Pavie. VI, 82.
997. Reims. VI, 69.
999. Rome. VI, 85.
1025. Arras. VI, 172.
1029. Limoges. VI, 199.
1031. Bourges. VI, 200-206.
1031. Limoges. VI, 202, 209.
1033. Lyon. VI, 219.
1049. Mayence. VI, 267.
1049. Reims. VI, 257-265.
1050. Paris. VI, 283.
1050. Verceil. VI, 280.
1054. Narbonne. VI, 302, 303.
1055. Rouen. VI, 315,
1055. Toulouse. VI, 319, 320.
1059. Tours. VI, 311.
1059. Avignon. VI, 334.
1059. Latran. VI, 332.
1063. Rome. VI, 345.
1068. Bordeaux. VI, 639.
1069. Mayence. VI, 370.
1072. Rouen. VI, 383-386.
1073. Châlon-sur-Saône. VI, 387.
1073. Poitiers. VI, 388.
1074. Rome. VI, 400.
1074. Rouen. VI, 404.
1075. Rome. VI, 406-408.
1077. Autun. VI, 414.
1078. Poitiers. VI, 422-426.
1080. Lillebonne. VI, 455.
1085. Utrecht (1). VI, 468.
1091. Étampes. VI, 502.
1094. Autun. VI, 515.
1094. Reims. VI, 514.
1095. Clermont-Ferrand. VII, 3-5.
1096. Limoges. VII, 11.
1096. Nîmes. VII, 18-20.
1096. Rouen. VII, 20-22.
1096. Tours. VII, 13.
1098. Bari. VII, 68.
1099. Rome. VII, 69.
1100. Étampes. VII, 77.
1100. Poitiers. VII, 80-84.
1100. Valence. VII, 78.
1104. Beaugency. VII, 88.
1104. Paris. VII, 90.

(1) Concile schismatique.

Année.

1104. Troyes. VII, 87, 88.
1105. Reims. VII, 93.
1107. Troyes. VII, 111.
1112. Anse. VII, 142.
1112. Jérusalem. VII, 141.
1112. Rome. VII, 139, 140.
1112. Vienne. VII, 141.
1113. Soissons. VII, 162.
1114. Beauvais. VII, 161.
1115. Châlons-sur-Marne. VII, 199.
1118. Angoulème. VII, 219.
1118. Rouen. VII, 218.
1118. Toulouse. VII, 218.
1119. Reims. VII, 225-234.
1119. Toulouse. VII, 221.
1120. Beauvais. VII, 237.
121. Soissons. VII, 259.
123. Latran. VII, 271.
126. Châlons-sur-Marne. VII, 334.
127. Nantes. VII, 321.
128. Rouen. VII, 331.
128. Troyes. VII, 328.
130.. Étampes. VII, 338.
130. Le Puy. VII, 340.
130. Liége. VII, 342.
131. Mayence. VII, 355.
131. Reims. VII, 347-353.
133. Jouarre. VII, 376.
134. Pise. VII, 379.
139. Latran. VII, 411.
40. Sens. VII, 426.
47. Paris. VIII, 3, 4.
48. Reims. VIII, 29-32.
51. Beaugency. VIII, 63.
54. Nougarot. VIII, 264.
61. Toulouse. VIII, 122, 123.
62. Montpellier. VIII, 126.
63. Tours. VIII, 135-142.
79. Latran. VIII, 301-304.
83. Caen. VIII, 321.
84. Vérone. VIII, 325-327.
96. Montpellier. VIII, 363-366.
99. Dijon. VIII, 385.
00. Nesles. VIII, 392.
01. Soissons. VIII, 395.
03. Meaux. VIII, 432, 433.
09. Avignon. IX, 4.

Année.

1209. Paris. VIII, 456.
1212. Paris. IX, 42, 94-100.
1213. Lavaur. IX, 61-70.
1215. Latran. IX, 104-111.
1215. Montpellier. IX, 88.
1229. Toulouse. IX, 222-227.
1231. Noyon. IX, 237-239.
1231. Rouen. IX, 230, 231.
1234. Arles. IX, 276-278.
1234. Béziers. IX, 261-263.
1235. Saint-Quentin. IX, 243.
1239. Tours. IX, 320-322.
1243. Béziers. IX, 354.
1245. Béziers. IX, 408-410.
1245. Lyon. IX, 375, 382.
1248. Valence. IX, 483-486.
1249. Tours. IX, 491.
1254. Albi. IX, 492.
1255. Béziers. IX, 493-498.
1255. Paris. IX, 519.
1258. Montpellier. X, 14.
1258. Ruffec. X, 12, 13.
1260. Arles. X, 14-18.
1264. Nantes. X, 33.
1264. Paris. X, 32.
1267. Pont-Audemer X, 57.
1268. Château-Gontier. X, 114.
1269. Angers. X, 115.
1269. Sens. X, 115-117.
1270. Compiègne. X, 117.
1271. Saint-Quentin. X, 117.
1273. Lyon. X, 150-172.
1276. Bourges. X, 180.
1276. Saumur. X, 196.
1277. Compiègne. X, 188.
1278. Langeais. X, 197.
1279. Angers. X, 197.
1279. Avignon. X, 199.
1279. Béziers. X, 200.
1279. Pont-Audemer. X, 198.
1281. Paris. X, 206.
1282. Avignon. X, 212.
1282. Tours. X, 213.
1286. Bourges. X, 220.
1286. Mâcon. X, 219.
1286. Riez. X, 217-219.
1287. Reims. X, 226.
1288. Lisle, au Comtat-Venaissin. X, 229, 230.

(1) C'est le concile de Trente transféré momentanément à Bologne.
(2) Tenu par le clergé constitutionnel.
(3) Tenu par le clergé constitutionnel.

D

E

vivre avec leur clergé (concile de Paris, en 829), IV, 447. — Ils ne peuvent se dispenser de prêcher devant leurs fidèles, II, 46. — Ils ne peuvent donner ou échanger les biens des églises sans le consentement de leur clergé (374), I, 245. — Ils ne doivent pas jurer sur les choses saintes, mais seulement *inspectis sacris* (concile de Meaux en 845), V, 32. — Les évêques mariés, dès les premiers siècles de l'Église, sont tenus à la continence et doivent être séparés de leurs femmes, I, 121 ; II, 393. — Les chiens et les éperviers leur sont défendus (concile de Mâcon, en 585), III, 17. — Austérité de la vie épiscopale au ve siècle, II, 61. — Caractère distinctif des bons et des mauvais évêques, d'après Julien Pomère, 45, 46.

ÉVÊQUES des Gaules ou de France. Leur résistance aux séductions et à la persécution arienne, sous Constance, I, 172-174. — Ils refusent de recevoir le symbole arien de Sirmium (358), 177. — Ils confirment la foi de Nicée au concile de Rimini (359); défections dans leur sein à cette occasion, 181-185. — Ceux qui avaient reçu le concile de Rimini se rétractent (361), 201, 202. — Ils rejettent formellement le concile de Rimini au concile de Rome (371), 243, 244. — Ils ne partagent pas la trop grande animosité de quelques prélats espagnols contre les priscillianistes, 266. — Ils consultent le pape sur différentes difficultés, (404 et 405), 324, 327, 328. — Ils souscrivent à la condamnation de Pélage, 359. — Les évêques de la province de Bourges sont convoqués par S. Sidoine pour l'élection d'un métropolitain, en 473, II, 28-31. — Les évêques de Gaule secourent le pape réduit à la misère, en 494, 81. — Requête présentée par les seigneurs contre le service militaire des évêques, en 803, IV, 284, 285. — La fidélité du plus grand nombre des évêques sauve le royaume de France, en 858, V, 148. — Évêques français cités à Rome pour n'avoir pas observé l'interdit, en 1200, VIII, 395. — Évêques pourvus et maintenus en vertu du concordat, en 1519, XIV, 263. — Évêques intrus, en 1791; leur origine et leurs premiers consécrateurs, XIX, 227, 318, 326, 338. V. CLERGÉ CONSTITUTIONNEL.

ÉVERARD, archevêque de Sens. Sa vigoureuse défense contre les Normands, qu'il force à la retraite, en 887, V, 365, 366.

ÉVERGISELE (saint), évêque de Cologne (fin du IVe siècle) I, 318.

EVERMAR (saint), évêque de Cologne (fin du IVe siècle), I, 318.

ÉVERMARE, seigneur frison, meurt assassiné (714), III, 450.

ÉVERVIN, religieux prémontré. Détails fournis par lui sur différentes sectes hérétiques, VIII, 18.

ÉVREMOND (saint), fondateur du monastère de Fontenay-sur-l'Orne, III, 365.

ÉVREUX. Fondation de l'église de cette ville par S. Taurin, au IIe siècle, I, 17.

ÉVRON. Construction du monastère de ce lieu par S. Hardouin, évêque du Mans, III, 225.

ÉVROUL (saint), abbé de L'Oroer et de Saint-Lucien de Beauvais, II, 235.

EVROUL (saint), abbé d'Ouche, au diocèse de Lisieux et fondateur de quatorze monastères, II, 234, 235.

EXCOMMUNICATION. Cette peine ne doit pas être infligée à la légère, II, 129. — Elle doit être levée dans tous les lieux où elle a été prononcée, I, 147. — Peines temporelles et effets civils attachés à

F

G

H

guerre (1561), XV, 332.— Ils étouffent la voix des nombreux défenseurs de la foi catholique, 366.— Ils forment le projet de s'emparer de Paris, 377. — Ils renouvellent leurs excès dans les principales provinces de France, 386. — Leur barbarie sauvage envers les prêtres et les religieux, 388. — Ils rencontrent de la résistance en plusieurs provinces, 396. — Leurs échecs au Puy-de-Dôme et à Aix; nombreuses défections dans leur armée, 400. — Conditions impossibles mises par eux à leur entrée dans le concile, 409-412. — Ils prennent ombrage des Suisses et resaisissent les armes sans aucun motif sérieux (1567), 500. — Nouvelle guerre religieuse, plus terrible que les précédentes (1569), 508. — L'édit de Saint-Germain accorde aux huguenots quatre places de sûreté, 517. — Leur insolente audace après l'attentat contre l'amiral de Coligny, XVI, 9. — Ils se réunissent définitivement au parti des politiques, 32. — Leurs prétentions sont rejetées par Henri III, 33. — Ils veulent arriver à la domination absolue, en politique comme en religion, 38. — Ils refusent de prendre part aux États-Généraux de Blois, 42. — Ils reprennent les armes et s'emparent de Mende, de Cahors etc. (1580), 66. — Leur conduite à la nouvelle de la conversion d'Henri IV, 212. — Ils quittent Saumur et transportent leur assemblée à Châtellerault, 275. — Célèbre édit de Nantes, réglant leur position en France (1598), 280-284. — Difficultés opposées par le parlement à l'enregistrement de cet édit, 288-291. — De nombreuses conversions se déclarent dans les rangs des huguenots (1607), 323. — Révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, XVII, 323.

HUGUES (saint), archevêque de Rouen, devient abbé de Fontenelle et de Jumiéges, III, 456. — Sa mort, à Jumiéges, en 730, 467. — Ses grandes libéralités, *ibid.*

HUGUES (saint), évêque de Grenoble. Son épiscopat, VI, 459, 466. — Il reçoit la visite de S. Bernard, VII, 283. — Ses grandes vertus; sa mort, en 1132, 369. — Sa canonisation, 370.

HUGUES (saint), abbé de Cluny, succède à S. Odilon, VI, 249. — Sa légation en Hongrie, 291. — Son différend avec l'évêque de Mâcon, 344. — Il reçoit le pape Urbain II, en 1095, VII, 2. — Sa lettre au roi Philippe I, 115. — Sa mort, en 1109, 121.

HUGUES (saint), évêque de Lincoln. Ses vertus; sa mort, en 1200, VIII, 416.

HUGUES de Saint-Cher, cardinal. Son célèbre ouvrage sur la concordance de la Bible, X, 138.

HUGUES, archevêque de Reims, fils du comte Herbert (925), V, 441. — Il est excommunié par le concile d'Ingelheim, 481.

HUGUES, archevêque de Tours, excommunie l'évêque d'Angers, VI, 189.

HUGUES, archevêque de Lyon. Ses démêlés avec Victor III et Urbain II, VI, 478-481. — Il est nommé légat en France, 508. — Il se rend auprès du pape Urbain II, en 1095, VII, 1.

HUGUES d'Amiens, archevêque de Rouen, en 1128, VIII, 332; VIII, 262. — Sa lettre au pape sur la mort d'Henri I d'Angleterre (1135), VII, 395.

HUGUES, évêque d'Angoulême, assiste au concile de Charroux (989), VI, 41.

HUGUES de Gabales, évêque suffragant d'Antioche, vient en France demander des secours contre les Sarrazins (1145), VII, 494.

I

J

K

L

M

N

O

P

Liste chronologique des papes mentionnés dans l'histoire de l'Église en France.

Réparation publique faite au Saint-Sacrement, en 1535, 494. — Réception de Charles-Quint par François Ier, en 1540, XV, 13. — Premier synode tenu à Paris par les réformés (1559), 227. — Scènes sanglantes en l'église de Saint-Médard (1561), 365. — Désordres survenus à l'occasion de l'enregistrement de l'édit de janvier 1562, 376. — Mauvaises dispositions de la bourgeoisie parisienne à l'égard des huguenots, 440. — Tentatives de ces derniers contre la capitale, 442, 502. — Henri IV met le siége devant Paris, en 1590, XVI, 158. — Procession de la ligue, 161. — Terrible famine produite par le siége, 162-165. — Négociations pour la paix, 166. — La ville est sauvée par l'arrivée du duc de Parme, 167. — Elle ouvre ses portes à Henri IV, en 1594, 240. — Assemblée générale du clergé de France à Paris, en 1615, 372. — Le siége épiscopal de Paris est érigé en archevêché (1622), 422. — Un tiers du clergé paroissial de la capitale prête le serment constitutionnel, en 1791, XIX, 276-285. — Commune de Paris; son installation, ses excès (1792), 490, 505, 507, 516, 519, 530. — Les églises de Paris sont souillées par des profanations, XX, 102. — Division des révolutionnaires de Paris en partis hostiles, 187. — *Conciles de Paris* : concile de 361, où les évêques purgent la Gaule de tout levain d'arianisme, I, 202-204; concile de 553, II, 336; concile de 557, 364; concile de 573, 422; concile de 577, 440; concile national convoqué par Clotaire, en 615, III, 184; concile de 817, tenu au sujet des troubles du monastère de Saint-Denis, IV, 364; concile de 829, tenu à Saint-Étienne-des-Grès, 445-451; concile de 846, où sont confirmés les canons du concile de Meaux, V, 35; concile de 849, 64-67; concile de 1050, où est condamnée l'hérésie de Bérenger, VI, 283; concile de 1104, VII, 90; concile de 1147, tenu par le pape Eugène III contre Gilbert de la Porrée, VIII, 3, 4; concile tenu en 1210 contre un sectaire manichéen, 456; concile de 1212, où sont condamnées quelques erreurs d'Aristote, IX, 43; concile de 1215, 94-100; concile de 1255, relatif aux démêlés entre l'Université et les ordres mendiants, 519; concile de 1264, tenu en présence de S. Louis et du cardinal légat Simon de Brie, X, 32; concile de 1281, 206; concile de 1310, tenu au sujet des Templiers, 447; concile de 1314, tenu par Philippe de Marigny, archevêque de Sens, 408; concile de 1324, tenu par Guillaume de Melun, archevêque de Sens, XI, 84; concile de 1347, tenu par le même, 266-268; concile de 1429, tenu par Jean de Nanton, archevêque de Sens, XIII, 246; concile de 1523, où l'on procède contre les livres hérétiques, XIV, 304. — V. en outre PARLEMENT, UNIVERSITÉ de Paris.

PARIS (FRANÇOIS DE), diacre janséniste. Sa vie, XVIII, 168-170. — Il passe pour thaumaturge et est enterré à Saint-Médard, 170. — Écrits qui circulent en son honneur, 178. — Des évêques soutiennent ses prétendus miracles, 174.

PARIS (MATHIEU), chroniqueur, est chargé par S. Louis d'une négociation avec le roi de Norwège, IX, 415.

PARLEMENT DE PARIS. Le parlement s'occupe de la soustraction d'obédience et des taxes imposées au clergé par Benoît XIII, XII, 353, 354. — Son arrêt contre les maximes contenues dans l'apologie du duc de Bourgogne (1416), XIII, 181. — Il s'oppose à la révocation des ordonnances faites en faveur

Q

R

S

T

de S. Louis (1271), X, 110. — L'évêché de Toulouse est érigé en archevêché (1317), XI, 5. — Sévérité de l'inquisition dans cette ville, 28, 31. — Interdit jeté sur Toulouse, levé par Urbain V avant son départ pour l'Italie, 461. — Scènes tumultueuses et sanglantes causées dans la ville par les Calvinistes, en 1561, XV, 320. — Résistance héroïque des habitants contre les hérétiques, en 1562, 396. — Exécution du duc de Montmorency au Capitole de cette ville, XVI, 535. — Le clergé toulousain refuse le serment constitutionnel (1791), XIX, 299. — Persécution religieuse à Toulouse, en 1792, 463. — *Conciles de Toulouse* : concile de 829, IV, 445; concile de 1055, où est condamnée l'incontinence des clercs, VI, 319, 320; concile de 1118, où l'on publie une croisade contre les Sarrazins d'Espagne, VII, 218; concile de 1119, tenu par le pape Calixte II, 221; concile de 1161, en faveur d'Alexandre III, VIII, 122, 123; concile de 1229, IX, 222-227; concile de 1327 : cas bizarre proposé à sa décision, XI, 97. — *Université de Toulouse* : ce corps se déclare pour Benoît XIII, en 1402, XII, 290. — Mémoire de ses docteurs contre la soustraction d'obédience, 292. — L'Université tout entière se prononce en faveur du divorce d'Henri VIII, XIV, 437.

TOURNAY. Cette ville veut avoir un évêque particulier et se détacher du diocèse de Noyon, VII, 133. — Elle obtient un évêque, du consentement de son diocésain, VIII, 22. — Difficultés entre le roi et le pape pour la promotion à l'évêché de Tournay, en 1483, XIV, 83.

TOURNOIS. Ces exercices sont condamnés par le pape Nicolas III, malgré la permission de Philippe le Hardi, X, 192.

TOURNON (François de), archevêque d'Embrun et de Bourges, plus tard cardinal et primat de Lyon, accompagne à Madrid la princesse Marguerite de Valois, XIV, 364. — Il préside le concile de Bourges, en 1528, 412. — Sa correspondance avec le cardinal Sadolet, 457. — Il cherche à détourner le roi de l'idée de faire venir Mélanchton à Paris, 508. — Il opère la réconciliation de Jules III et du roi Henri II, XV, 149. — Chargé de faire parvenir au concile de Trente la lettre et le mémoire d'Henri II, il donne cette mission à Jacques Amyot, 158. — Il relève le collége de Tournon en le confiant aux Jésuites, 293. — Mort de ce vertueux prélat, en 1562, 391.

TOURNUS. Translation en cette ville des reliques de S. Filibert (875), V, 308.

TOURS. Fondation de l'église de cette ville, au Ier siècle, par S. Gatien, I, 15. — Ses premiers évêques, 235, 239. — Dédicace de sa cathédrale par S. Grégoire de Tours, en 591, III, 89. — Libéralité de Dagobert envers cette église, en l'honneur de S. Martin, 255. — Séjour de Charlemagne à Tours; ses dévotions au tombeau de S. Martin, IV, 267. — Siége de la ville par les Normands; sa délivrance (843), V, 15. — Elle est prise et pillée par ces barbares, en 847, 55. — Elle est de nouveau saccagée, en 854, 126. — Ses habitants réclament à Auxerre le corps de S. Martin, 367. — Elle est encore une fois pillée par les Normands, en 903, 404. — Droits de la métropole de Tours sur la Bretagne, confirmés par le pape Lucien II, VII, 489. — Parlement tenu en cette ville par Philippe le

U

V

W

Y

Z

ERRATA

Page 27, *col.* 2, *ligne* 12. *Au lieu de* Nôle, *lisez* : Nole.

Page 33, *col.* 1, *lignes* 26, 27. *Au lieu de* Salven, *lisez* : Salvien.

Page 201, *col.* 1, *lignes* 4, 5. *Au lieu de* (425-379), *lisez* : (425), 379.

Page 219, *col.* 2. *Après l'article* **NEUSTRIE**, *ajoutez l'article suivant* : **NEVERS** (Louis, duc de), est mis à la tête de l'ambassade envoyée à Rome par Henri IV, en 1593, XVI, 231. — Nombreuses difficultés qu'il rencontre à la cour pontificale, 232-235.

Page 258, *col.* 2. *Au lieu de* **RÉGIS** (S. François), *lisez* : **FRANÇOIS RÉGIS** (saint) *et reportez l'article à la page* 126, *col.* 1, *après l'article* **FRANÇOIS D'ASSISE** (saint).

Page 277, *col.* 1. *Ajoutez à l'article* **SARAGOSSE** *ce qui suit* : Église de Notre-Dame del Pilar; son rétablissement (1118), VII, 219.

Page 308, *col.* 1. *Réunir l'article* **VALOIS** (Marguerite de) *à l'article* **MARGUERITE DE VALOIS**, *inséré à la page* 202.

Paris. — Jules Le Clere et Cie, Imp. de N. S. P. le Pape et de l'Archevêché, rue Cassette, 29.

